



Groupement paroissial
Châtillon-sur-Chalaronne
Diocèse de Belley-Ars

PAROISS'INFO

Edition du 7 octobre 2018

Prochaine parution le Dimanche 4 novembre 2018

Enterrement ou incinération ?

En préparant leurs funérailles, beaucoup de chrétiens choisissent l'incinération au lieu de l'enterrement. Les motivations de cette décision ne sont pas d'abord financières. Elles sont beaucoup plus complexes. Elles résultent globalement d'un affaiblissement de la foi en la Résurrection des corps et en la Communion des saints.

La Résurrection des corps est une conviction de la foi chrétienne. La conséquence en est le grand respect pour le corps terrestre que l'on ne peut pas faire disparaître instantanément au risque de le dévaloriser. Le corps de cet être humain dans lequel a été semée la grâce du baptême, représente toute une histoire familiale, sociale, religieuse. Ce corps a été un lieu de bonheur mais aussi d'épreuves, de péché et de miséricorde, « temple de l'Esprit-Saint », dit saint Paul. C'est le corps de ma mère, de mon grand-père, de mon ami. A la résurrection, les corps rendus incorruptibles seront les corps de ces mêmes êtres que nous avons aimés. Ils sont enterrés au « cimetière », vieux terme du haut Moyen-âge, signifiant le « lieu de l'attente » : la résurrection des morts est intimement liée au retour définitif du Christ. Le monde chrétien se démarque du monde païen qui privilégiait la nécropole, la ville des morts, séparée de la ville des vivants, la Cité. Pour les chrétiens, les morts sont avec les vivants, car tous vivent dans le Seigneur. Les cimetières étaient souvent dans nos villages. Avec le Christ, la vie est partout, surtout chez « nos morts », beaucoup plus que nous le pensons malheureusement car notre foi en la promesse de Jésus de notre propre résurrection est bien trop faible. Pensons aux jeunes qui assistent à ces crémations. Quels sentiments peuvent agiter leur esprit? Je doute que cela soit la meilleure manière de leur transmettre notre foi en la Résurrection des corps et l'espérance chrétienne qui devrait nous habiter.

La communion des Saints affirme que les liens spirituels vont bien au-delà des apparences. Elle est une communion entre le monde invisible et visible. Cependant, nos relations humaines passent par le corps. Jusque dans la mort, les femmes ne se détachent pas de Jésus et vont au tombeau pour embaumer son corps. Elles pensent que c'est le dernier hommage qu'elles pourront lui donner. Elles se trompent. Elles verront encore pendant 40 jours le Ressuscité ! Le chrétien est dans l'espérance que l'hommage qu'il rend au corps de celui ou celle qu'il a aimé ne sera pas le dernier mais qu'il pourra continuer dans la Vie Éternelle à l'aimer corps et âme. Au contraire, la violence de la crémation est le symbole que « tout serait fini » avec la mort.

Je vous invite donc dans un acte de foi dans le Christ et sa Résurrection à laisser de côté des raisons humaines plus ou moins légitimes en faveur de la crémation et à choisir l'enterrement du corps pour croire en la promesse que Jésus vous fait : il redonnera vie à votre corps et à celui de vos proches.

P. Dominique Blot

Retrouvez toutes les photos des évènements paroissiaux sur le site internet de la paroisse :



Site internet de la paroisse : <https://www.paroisse-chatillon-sur-chalaronne.fr/>

Courriel : paroisse.dechatillonsurchalaronne@laposte.net, Tel de la cure : 04 74 55 00 52

Calendrier

- Mardi 9/10 à 19h00: Réunion catéchuménat.
- Mardi 9/10 à 20h30 : Réunion du conseil pastoral.
- Jeudi 11/10 à 16h30: Aumônerie 4°/3°.
- Vendredi 12/10 à 14h00 : Réunion équipe St Vincent
- Vendredi 12/10 à 18h00 : Répétition 1° communion
- Mardi 16/10 à 20h30 : Itinéraire spirituel avec Ste Thérèse
- Mercredi 17/10 à 14h00 : Aumônerie 6°
- Mercredi 17/10 à 15h00 : Aumônerie 5°
- Mercredi 17/10 à 17h00 : Eveil de la foi.
- Mercredi 17/10 à 20h30 : Conférence bioéthique (I)
- Jeudi 18/10 à 18h00 : Aumônerie 4°/3°
- Vendredi 19/10 à 20h30 : Réunion des animateurs liturgiques.
- Lundi et Mardi 22-23 /10 : Retraite de confirmation

L'épiscopat de France contre la PMA

Un document de 112 pages, « La dignité de la procréation », explique les arguments des évêques de France contre la Procréation Médicalement Assistée.

Une synthèse est sur le site :

<https://eglise.catholique.fr>

« Les débats de bioéthique risquent de se réduire à des discussions techniques et financières, s'ils ne parviennent pas à s'ancrez dans la profondeur du mystère de la personne et de sa dignité. »

Quatre conférences sur la bioéthique

Après les États généraux de la bioéthique et alors que le Parlement travaille sur une loi, prenons le temps de comprendre ces sujets et leurs enjeux, grâce à 4 conférences organisées à la Maison Jean-Marie Vianney à Bourg et retransmises à [la salle St André, 118 rue Alphonse Baudin, 01400 Châtillon/Chalaronne](#).

La première séance :

- **Mercredi 17 octobre à 20h30** : Mgr Jacques Suaudeau, membre du Conseil pontifical pour la vie : *Repères moraux sur la personne*.

Salle St André de Châtillon,

Quelle place pour l'Islam dans la république ?

Conférence du P. Christian Delorme le samedi 20 octobre 2018 de 09h00 à 12h00

Maison Jean Marie Vianney, 01000 Bourg en Bresse.

La Communauté des Filles de la Charité

La communauté des Filles de la Charité de Châtillon accueille une nouvelle sœur, **Sr Christiane**. Elle aura notamment la responsabilité du pèlerinage et de l'équipe des bénévoles qui reçoivent les groupes. Rappelons que La présence d'une communauté des Filles de la Charité à Châtillon s'explique par la volonté de la Congrégation de maintenir vivant et actuel le charisme de leur fondateur dans cette cité qui a été un des points de départ de son aventure de sainteté.

Permanences à la cure de Châtillon,

le mardi de 10h00 à 12h00 et le mercredi de 17h00 à 18h30 (pendant le temps scolaire)

La Sainte de la Confiance

*Une découverte des écrits spirituels de la « plus grande sainte des Temps Modernes », Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus.
9 soirées, le mardi de 20h30 à 22h00 à la cure de Châtillon-sur-Chalaronne.*

Prochaine rencontre mardi 16 octobre 2018

Enseignement et temps de prière silencieuse.

Faire le bien est fatigant...

**Le chemin de la sainteté n'est pas
pour les paresseux !**

Pape François

Mois d'octobre, mois du Rosaire

TOUS LES MARDI ET SAMEDI à partir de 18 H

À BANEINS

Couronne de prière

Déposer les intentions pour le 02/10

Messe de la couronne le 05/10

Perle de Prière

Nous t'en prions, ô Tout-Puissant,
sois notre secours et notre défenseur.
prends en pitié les petits,
relève ceux qui sont tombés,
montre-toi à ceux qui sont dans le besoin,
guéris les malades,
donne la nourriture à ceux qui ont faim,
la liberté à nos prisonniers ;
redresse les faibles,
console les pusillanimes ;
et que tous les peuples reconnaissent
que seul tu es Dieu,
que Jésus-Christ est ton enfant,
que nous sommes ton peuple et les brebis
de ton bercail.

St Clément de Rome (1^{er} siècle)

La Messe pour les défunts

Vendredi 02 Novembre à 19h00-Eglise de Châtillon

La Messe nous met en communion avec les chrétiens de tous les lieux et de tous les temps, en particulier ceux qui sont au purgatoire et qui attendent de notre part un ultime acte d'amitié en priant et en offrant une messe pour eux.

Le Christ qui préside la célébration de l'Eucharistie nous met en communion aussi bien avec les personnes que nous avons aimées qu'avec celles pour qui on ne prie plus mais qui ont besoin d'être purifiées pour entrer dans la communion définitive avec Dieu, ses anges et ses saints.

Ni baptisé, ni encore confirmé ?

Il n'y a pas d'âge pour recevoir le baptême et la confirmation. Tous les ans des adultes demandent le baptême et la confirmation.

Réunion d'information

le samedi 27 octobre à 16h00

À la cure de Châtillon/Chalaronne.

Funérailles

Raymond Georget, le 10/09

Jeanine Nallet, le 13/09

Henri Gimaret, le 13/09

Marie Jeanne Sapaly, le 18/09

Louis Galllet, le 25/09

Christian Bouveron, le 25/09

Jean Girard, le 02/10

Bernadette Perret, le 03/10

Jeanine Badiou, le 05/10

Baptêmes

Loan et Soen TISSEUR, Matteo BIELACZEK le 7/10

Lea DE ARAUJO et Nathan ROBIN, le 14/10

Louis GIL RICO et Louna ROUSSEAU, le 21/10

Arthur BELDONT et Lino LARREGAIN-SERVIGNAT, le 28/10

MESSES ET CÉLÉBRATIONS

Dimanches et Solennités

Dimanche 14 octobre 2018 : 28° dimanche du Temps Ordinaire

SAMEDI : Neuville à 18H30

DIMANCHE : Sulignat à 09h00 et Châtillon à 10h30

Dimanche 21 octobre 2018 : 29° dimanche du Temps Ordinaire

SAMEDI : saint Trivier à 18H30

DIMANCHE : Neuville à 09H00 ET CHÂTILLON à 10H30

Dimanche 28 octobre 2018 : 30° dimanche du Temps Ordinaire

DIMANCHE : St Julien/ Veyle à 09h00 ET CHÂTILLON à 10H30

Jeudi 1° novembre 2018: Solennité de la Toussaint

Relevant à 09h00 ET CHÂTILLON à 10H30

Dimanche 04 novembre 2018 : 31° dimanche du Temps Ordinaire

SAMEDI : St Trivier à 18h30

DIMANCHE : CHÂTILLON à 10H30

Messes en semaine:

	Lieu de célébration	Adoration Eucharistique Temps de confession	Messe
mardis 09/10, 16/10	Maison St Vincent	07h30 (avec Laudes)	08h45
mercredis 10/10, 17/10, 24/10	Maison St Vincent	11h00	11h30
Jeudi 11/10, 18/10	MdR de Châtillon		10h30
vendredi 12/10	MdR de St Trivier		16h30
vendredi 26/10	MdR de St Trivier		16h30
Vendredi 02/11	Eglise de Châtillon	(Messe pour les défunts)	19h00
Tous les Samedis	Eglise de Châtillon	11h00 (pour les vocations)	10h30

Intentions de Messe

L'intention de messe consiste à demander au prêtre qui célèbre d'intercéder auprès du Seigneur pour des défunts, des proches (maladie, difficultés...) ou pour dire merci (messe d'action de grâce) ou encore pour une « intention particulière » que l'on veut garder secrète. Le prêtre célèbre tous les jours la messe pour ces intentions et les nomme à la messe du Dimanche.

Préparez l'enveloppe avec la mention de l'intention, le jour, le lieu de la célébration et l'offrande (17 €). Déposez-la à la cure de Châtillon ou remettez-la au prêtre, à un paroissien. Vous pouvez aussi téléphoner au 04 74 55 00 52.